



Mairie de Meillac - 1 Place de la mairie - 35270 MEILLAC

02 99 73 02 25 – mairie.meillac@orange.fr

Je soussigné, Georges DUMAS, maire de MEILLAC

CERTIFIE avoir procédé à l'affichage du 18 janvier 2021 au 18 février 2021 des documents concernant la reprise des concessions dans le cimetière de MEILLAC :

A savoir :

- 2^{ème} PV de constat d'abandon en date du 27/11/20
- Etat par section A – B – C et D
- Plan avec indication des emplacements.

A MEILLAC, le 19 Février 2021

Le Maire,

Georges DUMAS

